



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2017/076

Genève, le 19 décembre 2017

CONCERNE:

Certificat de louanges décerné par le Secrétaire général

1. En 2002, le Secrétariat a annoncé aux Parties l'introduction de certificats de louanges qui seraient décernés à la discrétion du Secrétaire général pour reconnaître les actions exemplaires en matière de lutte contre la fraude.
2. En 2008, le Secrétariat a précisé sur le site web de la CITES les éléments pris en compte pour l'attribution d'un certificat de louanges.
3. Le dernier en date des certificats de louanges a été attribué au *Wildlife Crime Control Bureau*, Ministère de l'environnement, des forêts et du changement climatique, Inde, en reconnaissance du travail exemplaire mené pour lancer et cordonner, dans les principaux États indiens touchés par le braconnage et le commerce illégal de tortues terrestres et d'eau douce vivantes, une opération d'application des lois axée sur le renseignement. Sous le nom de code "Operation Save Kurma", cette opération a duré du 15 décembre 2016 au 30 janvier 2017, et a abouti à la saisie de 15 912 tortues terrestres et d'eau douce vivantes et à l'arrestation de 55 suspects.
4. Le *Wildlife Crime Control Bureau* (WCCB) de l'Inde a travaillé en collaboration étroite avec les organismes régionaux chargés de l'application des lois, notamment le Département des enquêtes criminelles du Bengale occidental, le Département d'état de la police et des forêts, l'Équipe spéciale de la police de l'Uttar Pradesh, les départements des forêts et de la police du Karnataka et les départements des forêts du Maharashtra et du Rajasthan. L'organisation non gouvernementale "*Turtle Survival Alliance*" a joué un rôle important dans la réhabilitation des spécimens saisis.
5. Au cours de l'opération, le WCCB a soutenu activement le développement et la diffusion de renseignements exploitables aux organismes régionaux chargés de l'application des lois, et a facilité la coordination entre ces organismes. Sur demande, les fonctionnaires du WCCB ont prêté assistance en matière d'interrogatoires, d'identification des espèces et de préparation de dossiers. Les organismes régionaux chargés de l'application des lois ont aussi généré leur propre renseignement, identifié les zones propices au braconnage, au transport et au commerce illégal de tortues terrestres et d'eau douce et ont procédé à des arrestations, des saisies et des enquêtes de suivi.
6. Le Secrétariat estime que "Operation Save Kurma" est l'illustration de la coordination et de la collaboration interagences requises au niveau national et infranational pour démanteler les réseaux criminels et lutter avec succès contre la criminalité liée aux espèces sauvages.
7. Le certificat a été remis lors de la 69^e session du Comité permanent, qui a eu lieu à Genève, du 27 novembre au 1^{er} décembre 2017.